

LE
DROIT D'AUTEUR
REVUE MENSUELLE
DU
BUREAU DE L'UNION INTERNATIONALE
POUR
LA PROTECTION
DES
ŒUVRES LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES

Quarante-et-unième année

1928

BERNE
BUREAU INTERNATIONAL
DE L'UNION
POUR LA PROTECTION DES ŒUVRES LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES
1928

TABLES DES MATIÈRES

DE LA

QUARANTE-ET-UNIÈME ANNÉE

1928



TABLE DES ARTICLES

N.-B. Les pays sont placés par ordre alphabétique et les matières concernant un même pays dans l'ordre chronologique de leur publication dans le *Droit d'Auteur*.

Bibliographie.

Pages

Ouvrages nouveaux 12, 42, 44, 72, 130, 131, 132, 142, 143

Congrès. Assemblées.

(V. ci-après Réunions internationales.)

Correspondance.

Allemagne (de Boor) 38
Autriche (Em. Adler) 115
France (Albert Vaunois) 52, 70, 105
Pays-Bas (K. Jansma) 71

Documents officiels.

UNION DE BERNE:

Actes signés à la Conférence de Rome 73
Vœux adoptés par la Conférence de Rome 85
Pays adhérents 1

CONVENTION DE BERNE REVISÉE. Adhésion:

Finlande 45, 58

Accessions à titre de pays contractants:

Australie 57
Canada 57
Inde britannique 58
Nouvelle-Zélande 78
Union Sud-Africaine 133

Documents officiels (*suite*).

Pages

PROTOCOLE ADDITIONNEL DU 20 MARS 1914. Adhésion:

Finlande 45, 58

CONVENTION DE MONTEVIDEO:

Accession de l'Allemagne 28

LÉGISLATION INTÉRIEURE:

Allemagne 29

États-Unis 122

Finlande 29, 33, 58, 121

Grande-Bretagne 2, 109

Hongrie 110

Italie 13, 14, 15, 45

Portugal 78, 85, 97

Saorstát Eireann (Irlande) 16

Suède 3, 133, 134

Union des Républiques socialistes soviétiques russes 110

TRAITÉS:

Allemagne—Serbie-Croatie-Slovénie 59

États-Unis—Roumanie 122

États-Unis—Tchécoslovaquie 3, 4

France—Siam 45

Grande-Bretagne—Lettonie 59

Pages	Pages
Études générales.	
L'Union internationale au seuil de 1928	4
Des réserves relatives à certains articles de la Convention de Berne.	21
La nouvelle législation finlandaise sur le droit d'auteur	35, 46
La législation des divers pays du monde et les traités en matière de propriété littéraire et artistique (tableau complémentaire)	60
La Conférence de Rome (études) N° 612 N° 6133	80, 90
La nouvelle législation portugaise sur la propriété littéraire, scientifique et artistique	82, 92, 103, 112
Revue des principaux événements survenus dans le domaine du droit d'auteur de juin 1927 à octobre 1928	122
N° 13	
Le projet de loi yougoslave sur le droit d'auteur	134
Faits divers.	
Allemagne. Un concours: la radiodiffusion et la législation du Reich sur la presse	96
Jurisprudence.	
Belgique. Introduction non autorisée, exposition et vente en Belgique d'exemplaires d'une œuvre encore protégée dans ce pays. Absence de délit pénal au sens de l'article 22 de la loi belge sur le droit d'auteur, les défendeurs ayant agi sans intention méchante ou frauduleuse. En revanche, délit civil causé par la négligence des deux défendeurs. Condamnation de ceux-ci à des dommages-intérêts	148
France. Oeuvres de peinture non rendues publiques et abandonnées par leur auteur après lacération. Reconstitution des toiles par des antiquaires; vente publique, sous le nom de l'artiste, de certaines des œuvres ainsi rentoilées et restaurées. Abus de droit de la part des propriétaires des morceaux lacérés; atteinte au droit moral de l'artiste; usage abusif de son nom; nouvelle lacération; dommages-intérêts	7
Italie. Exécution, dans une église, d'une œuvre musicale protégée. Défaut d'autorisation. Caractère public de l'exécution. Violation de l'art. 61 de la loi sur le droit d'auteur du 7 novembre 1925; amende, dommages-intérêts	142
Jurisprudence (suite).	
Tchécoslovaquie. L'hôtelier comme organisateur de l'exécution publique d'une œuvre musicale est responsable de l'atteinte au droit d'auteur. Application de la nouvelle loi du 24 novembre 1926 à des délits commis avant sa mise en vigueur. Condition (non réalisée en l'espèce): indulgence plus grande que l'ancienne loi	119
Nouvelles diverses.	
Allemagne. Pour et contre les trente ans	27
L'accession du Reich au Traité de Montevideo acceptée par l'Argentine, le Paraguay et la Bolivie	28
Autriche. Droit d'auteur et radiodiffusion	72
Italie. Nouvelles modifications à apporter à la législation sur le droit d'auteur	56
Réduction de la somme prévue pour l'encouragement des arts et des lettres	72
Union des Républiques socialistes soviétiques russes. La protection des œuvres étrangères sous le régime des Soviets	42
Une nouvelle loi soviétique sur le droit d'auteur	42, 96
Réunions internationales.	
Association littéraire et artistique internationale (Congrès de Belgrade)	139
Statistique.	
La statistique internationale de la production intellectuelle en 1927 (Introduction, Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, France, Grande-Bretagne, Hongrie, Inde britannique, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Palestine, Pays-Bas, Pologne, Russie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie)	145
Union internationale.	
(V. Documents officiels; Études générales; Réunions internationales.)	

TABLE ANALYTIQUE

A

ADLER, p. 115.

ALLEMAGNE. — Contrat d'édition d'une œuvre scientifique, nature juridique et droit de dénonciation, p. 41. — Convention de Berne, adhésion de l'Estonie et de l'État libre d'Irlande, publications, p. 29. — Convention littéraire de Montevideo, accession reconnue par l'Argentine, le Paraguay et la Bolivie, p. 28. — Durée de la protection, mouvement en faveur de l'extension à 50 ans, p. 5, 27, 40. — Faits di-

vers, un concours: la radiodiffusion et la législation du Reich sur la presse, p. 96. — Lettre d'—, p. 38. — Oeuvres cinématographiques, nature du contrat de représentation, p. 42. — Oeuvres scéniques, nature du contrat d'exécution, p. 41. — Radiophonie, artiste-exécutant, ses droits, p. 39; fondation d'une société d'études et d'une revue pour les questions de radiophonie, p. 38; radiodiffusion non autorisée, base juridique de la répression, étude, p. 39. — Statistique, p. 145. —

Traité de commerce et de navigation avec la Serbie-Croatie-Slovénie, p. 59.

ARTISTE-EXÉCUTANT. — Radiophonie, les droits de l'—, p. 39.

ASSOCIATIONS. — Allemagne. Action des — sur la législation, p. 41. — France. Capacité d'agir comme partie civile, p. 53.

ASSOCIATION LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE INTERNATIONALE. — Congrès de Belgrade, compte rendu, p. 139; revue des événements, p. 122.

AUSTRALIE. — Convention de Berne, adhésion à titre de pays contractant, p. 57.

AUTRICHE. — Presse, obligation d'insérer les rectifications d'usage, p. 117. — Radiophonie, diffusion, sans autorisation de l'auteur, d'une œuvre littéraire publiée, acte jugé licite, p. 115; protection insuffisante des auteurs, p. 7; société autrichienne de radiodiffusion, tantièmes, paiement bénéfique, p. 72. — Statistique, p. 147. — Tantièmes, action intentée aux musiciens d'un orchestre, rejet, p. 117.

B

BELGIQUE. — Domaine public payant, projet de loi, p. 6. — Introduction, exposition et vente, sans intention méchante ou frauduleuse, d'une œuvre protégée en Belgique, absence de délit pénal, mais condamnation à dommages-intérêts, p. 118. — Statistique, p. 147.

BIBLIOGRAPHIE. — V. la «Table bibliographique».

BOOR (DE), p. 38.

BULGARIE. — Statistique, p. 147.

C

CANADA. — Convention de Berne, adhésion à titre de pays contractant, p. 57. — Statistique, p. 147.

CINÉMATOGRAPHIE. — France. Exploitation et contrôle des films, p. 52.

COLLABORATION. — Allemagne. Oeuvre écrite en —, nature juridique et droit de dénonciation, p. 41. — France. Droit de représentation, indivisibilité légale des droits des auteurs, p. 53.

CONFÉRENCE DE ROME. — Coup d'œil sur les travaux préparatifs, p. 4. — Modifications secondaires apportées à la Convention par la —, p. 90. — Principales réformes, p. 80. — Publications diverses, p. 56. — Résultats, étude, p. 123. — Textes signés par la —, p. 73. — Vœux adoptés par la —, p. 85.

CONGRÈS. — Association littéraire et artistique internationale, — de Belgrade, compte rendu, p. 139. — Revue des événements, p. 122.

CONTRAT D'ÉDITION. — Oeuvres d'art, action des associations d'intéressés, p. 41.

CONVENTION DE BERNE. — Art. 2, œuvres protégées, réserves, étude, p. 22. — Art. 8, droit de traduction, réserves, étude, p. 23. — Art. 9, publications périodiques, réserves, étude, p. 24. — Art. 11, droit de représentation et d'exécution, réserves, étude, p. 25. — Art. 18, rétroactivité, réserves, p. 26. — Art. 25, 26 et 27, réserves,

serves, étude, p. 21. — Acte signé à Rome (1928), texte, p. 73; études, p. 80, 90, 123. — Allemagne. Adhésion de l'Estonie et de l'État libre d'Irlande, publications, texte, p. 29. — Australie. Adhésion à titre de pays contractant, p. 57. — Canada. Adhésion à titre de pays contractant, p. 57. — Finlande. Adhésion à la —, avec une réserve, p. 45, 58; décret relatif à ladite adhésion, p. 121. — Grande-Bretagne. Adhésion de l'Estonie, ordonnance, p. 2. — Adhésion de la Finlande, ordonnance, p. 109. — Inde britannique. Adhésion à titre de pays contractant, p. 58. — Nouvelle-Zélande. Adhésion à titre de pays contractant, p. 78. — Suède. Adhésion de l'Estonie, ordonnance, p. 133. — Adhésion de l'Irlande, ordonnance, p. 134. — Ordinance portant modification de celle du 30 mai 1919, p. 133. — Turquie. Attitude quant à son accession à la —, p. 128. — Union Sud-Africaine. Adhésion à titre de pays contractant, p. 133. — V. aussi sous Union internationale.

D

DANEMARK. — Publications périodiques, Convention de Berne, art. 9, réserve, étude, p. 25. — Statistique, p. 148.

DOMAINE PUBLIC. — Oeuvres tombées dans le —, titre, modification licite, p. 41.

DOMAINE PUBLIC PAYANT. — Coup d'œil sur la question, p. 5, 13. — *Acte de Rome*. Le — constitue-t-il une protection au sens de l'art. 7? p. 125. — France. Mouvement législatif, p. 6. — Italie. Perception de la taxe d'État, convention entre le Ministère des Finances et la Société italienne des auteurs, p. 13, 14, 15.

DROIT AU REPENTIR. — V. sous Droit moral.

DROIT DE SUITE. — Nature du —, p. 6. — Espagne. Projet de loi, p. 6.

DROIT DE RÉPONSE. — France, p. 107.

DROIT MORAL. — France. Tableaux lacérés par l'auteur puis rajustés par des tiers, atteinte au —, p. 7, 54.

DURÉE DU DROIT D'AUTEUR. — Conférence de Rome, discussion et résultats, p. 125. — Allemagne. Extension à 50 ans de la —, manifestations diverses, p. 5, 27, 40. — Portugal, p. 5.

E

EMPRUNT. — Pays-Bas. Droit d'—, p. 71.

ESPAGNE. — Caisse nationale des arts, lettres et sciences, projet de fondation, p. 6. — Droit de suite, projet de loi, p. 6. — Statistique, p. 148.

ESTONIE. — Statistique, p. 149. — Traduction, Convention de Berne, art. 8, réserve, étude, p. 23.

ÉTATS-UNIS. — Convention de Berne, attitude des —, p. 127. — Instruments de musique mécaniques, application de la loi américaine de 1909 aux citoyens tchécoslovaques, p. 3. — Instruments de musique mécaniques, application de la loi américaine de 1909 aux citoyens roumains, p. 122. — Loi destinée à amender les articles 57 et 61 de la loi du 4 mars 1909, p. 122. — Statistique, p. 149.

F

FINLANDE. — Convention de Berne, adhésion avec une réserve, p. 45, 58. — Décret relatif à l'application des lois finlandaises aux œuvres unionistes, p. 58. — Décret relatif à l'accession à la Convention de Berne revisée, p. 121. — Loi concernant le droit d'auteur, texte, p. 29; étude, p. 35, 46, 128. — Loi concernant le droit sur les images photographiques, p. 33. — Statistique, p. 150.

FRANCE. — Cinématographie, exploitation et contrôle des films, p. 52. — Dessin vendu, droits conservés par l'auteur, p. 55. — Domaine public payant, caisse nationale des lettres, arts et sciences, p. 5. — Droit de représentation, indivisibilité légale des droits des collaborateurs, p. 53. — Lettre de —, p. 52, 105. — Nom des auteurs, suppression ou altération, législation, p. 105. — Nom patronymique, nature du droit, p. 70. — Oeuvres de Donizetti, perception des tantièmes, p. 53. — Oeuvres d'art non publiées abandonnées après laceration, reconstitution par des tiers, atteinte au droit moral, p. 7. — Oeuvres d'art appliqués, Convention de Berne, art. 2, réserve, étude, p. 23. — Presse, évolution de la législation, jurisprudence, p. 107; droit de réponse, p. 107. — Radiophonie, auditions dans un local officiel, poursuites contre directeur des postes, p. 52; protection des auteurs, p. 7. — Sociétés de perception, capacité d'agir comme partie civile, p. 54. — Statistique, p. 151. — Tableaux lacérés par l'auteur puis rajustés par des tiers, atteinte au droit moral, p. 54. — Titres nobiliaires, nature du droit, p. 70. — Traité d'amitié, de commerce et de navigation avec le Siam, p. 45.

G

GRANDE-BRETAGNE. — Convention de Berne, ordonnance concernant l'adhésion de l'Estonie, p. 2; ordonnance concernant l'adhésion de la Finlande, p. 109. — Radiophonie, protection des auteurs, p. 7. — Sta-

tistique, p. 154. — Traité de commerce et de navigation avec la Lettonie, p. 59.
GRÈCE. — Convention de Berne, art. 8 (droit de traduction), réserve, étude, p. 23. — Art. 9 (publications périodiques), réserve, étude, p. 25.

H

HONGRIE. — Loi X, de 1928, réglant certaines questions de justice pénale, p. 110. — Statistique, p. 152.

HÔTELIER. — Oeuvres musicales exécutées, sans autorisation, dans un établissement public, responsabilité de l', p. 119.

I

INDE BRITANNIQUE. — Convention de Berne, adhésion à titre de pays contractant, p. 57. — Statistique, p. 152.

IRLANDE (ÉTAT LIBRE D'). — V. sous Saorstát Eireann.

ITALIE. — Domaine public, perception de la taxe d'État, convention entre le Ministère des Finances et la Société italienne des auteurs, p. 13; décret royal rendant exécutoire ladite convention, p. 14; perception de la taxe d'État (circulaire), p. 15. — Droit d'auteur, modifications à apporter à la législation, p. 56. — Droits d'auteur, demande de réacquisition, prorogation du délai utile, p. 45. — Encouragement des arts et des lettres, réduction du crédit, p. 72. — Oeuvre musicale française, exécution non autorisée dans une église, violation de la loi italienne sur le droit d'auteur, p. 142. — Statistique, p. 152. — Traduction, Convention de Berne, art. 8, réserve, étude, p. 23.

J

JAPON. — Statistique, p. 153. — Traduction, Convention de Berne, art. 8, réserve, étude, p. 23.

JURISPRUDENCE. — Allemagne. Contrat d'édition d'une œuvre scientifique écrite en collaboration, nature juridique et droit de dénonciation, p. 41. — Autriche. Tantièmes, action intentée aux musiciens d'un orchestre, rejet, p. 117. — Loi sur la presse, obligation d'insérer les rectifications d'images, p. 117. — Radiodiffusion, sans autorisation de l'auteur, d'une œuvre littéraire publiée, acte jugé licite, p. 115. — Belgique. Introduction, exposition et vente, sans intention méchante ou frauduleuse, d'une œuvre protégée en Belgique, absence de délit pénal, mais condamnation à dommages-intérêts, p. 118. — France. Droit de représentation, indivisibilité légale des droits des collabora-

teurs, p. 53. — Droit d'édition, collaboration, indivisibilité de l'œuvre, p. 53. — Presse, diffamation, évolution de la législation, p. 107; droit de réponse, p. 107. — Radiophonie, auditions dans un local officiel, poursuites, p. 52. — Tableaux lacérés par l'auteur puis rajustés par des tiers, atteinte au droit moral, p. 54. — Titres nobiliaires, nature du droit, p. 70. — Italie. Exécution, dans une église, d'une œuvre musicale française, défaut d'autorisation, caractère public de l'œuvre, violation de la loi sur le droit d'auteur, p. 142. — Tchécoslovaquie. Oeuvres musicales exécutées, sans autorisation, dans un établissement public, responsabilité de l'hôtelier, p. 119.

L

LÉGISLATION. — La — des divers pays du monde et les traités littéraires, tableau, p. 60. — Espagne. Mouvement législatif, p. 6. — France. Nom des auteurs, suppression ou altération, p. 105. — Domaine public payant, mouvement législatif, p. 6. — Droit de réponse, p. 107. — Presse, diffamation, évolution de la —, p. 107. — Italie. Modifications à apporter à la —, p. 56. — Pays-Bas. Droit d'emprunt, p. 71. — Serbie-Croatie-Slovénie. Projet de loi sur le droit d'auteur, étude, p. 134. — Turquie. Mouvement législatif, p. 7. — Union des Républiques socialistes soviétiques russes. Mouvement législatif, p. 42. — Principes revisés du droit d'auteur, p. 110. — V. pour les textes publiés la « Liste des documents » ci-après.

LETONIE. — Traité de commerce et de navigation avec la Grande-Bretagne, p. 59.

LETTRE D'AUTRICHE, p. 115.

LICENCE OBLIGATOIRE. — *Acte de Rome*. La — est-elle une protection au sens de l'art. 7 C. ? étude, p. 125.

LUXEMBOURG. — Statistique, p. 153.

M

MUSICIENS. — Autriche. Action intentée à des — d'un orchestre, rejet, p. 117.

N

NOMS. — France. Suppression ou altération des — des auteurs, législation, p. 105.

NOM PATRONYMIQUE. — France. Nature du droit, p. 70.

NORVÈGE. — Oeuvres d'architecture, Convention de Berne, art. 2, réserve, étude, p. 22. — Publications périodiques, Convention de Berne, art. 9, réserve, étude, p. 25. — Statistique, p. 154.

NOUVELLE-ZÉLANDE. — Convention de Berne, adhésion à titre de pays contractant, p. 78.

O

OEUVRES D'ARCHITECTURE. — Norvège. Convention de Berne, art. 2 (œuvres protégées), réserve, étude, p. 22.

OEUVRES D'ART. — Contrat d'édition, action des associations d'intéressés, p. 41. — — non publiées et abandonnées après laceration, la mise en vente après reconstitution constitue une atteinte au droit moral de l'artiste, p. 7. — France. Dessin vendu, droits conservés par l'auteur, p. 55. — Tableaux lacérés par l'auteur puis rajustés par des tiers, atteinte au droit moral, p. 54.

OEUVRES DES ARTS APPLIQUÉS. — *Acte de Rome*. Statut des —, étude, p. 124. — France. Convention de Berne, art. 2, réserve, étude, p. 23. — Tunisie. Convention de Berne, art. 2, réserve, étude, p. 23.

OEUVRES CINÉMATOGRAPHIQUES. — Allemagne. Nature du contrat de représentation, p. 42.

OEUVRES DRAMATICO-MUSICALES. — France. Oeuvres de Donizetti, perception des tantièmes, p. 53.

OEUVRES MUSICALES. — Suède. Modification de la loi, p. 3.

OEUVRES SCÉNIQUES. — Allemagne. Nature du contrat d'exécution, p. 41.

P

PALESTINE. — Statistique, p. 154.

PAYS-BAS. — Législation, droit d'emprunt, p. 71. — Publications périodiques, Convention de Berne, art. 9, réserve, étude, p. 25. — Statistique, p. 154. — Traduction, Convention de Berne, art. 8, réserve, étude, p. 23.

POLOGNE. — Statistique, p. 154.

PORTUGAL. — Durée de protection, p. 5. — Loi sur la propriété intellectuelle, texte, p. 78, 85, 97; analyse, p. 82, 92, 103, 112.

PRESSE. — Autriche. Loi sur la —, obligation d'insérer les rectifications d'images, p. 117. — France. Droit de réponse, législation, p. 107. — Evolution de la —, législation, jurisprudence, p. 107.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — Danemark, Grèce, Norvège, Pays-Bas, Roumanie, Suède. Convention de Berne, art. 9, réserves, étude, p. 24.

R

RADIOPHONIE. — Protection des auteurs, coup d'œil sur l'état de la question, p. 7. — Allemagne. Fondation d'une société

d'études et d'une revue pour les questions de —, p. 38. — Radiodiffusion non autorisée, base juridique de la répression, étude, p. 39. — Artiste-exécutant, ses droits, p. 39. — Autriche. Oeuvre littéraire publiée et radiodiffusée sans autorisation de l'auteur, acte jugé licite, p. 72, 115. — France. Auditions dans un local officiel, poursuites contre directeur des postes, p. 52.

RATIFICATIONS. — Acte de Rome, nécessité d'assumer les — en temps utile, p. 123.

RÉSERVES. — Les — dans l'Acte de Rome, p. 123. — Convention de Berne, art. 2, 8, 9, 11, 18, 25, 26 et 27, étude, p. 21.

RÉTROACTIVITÉ — Convention de Berne, art. 18, étude des réserves, p. 26.

REVUE des principaux événements survenus dans le domaine du droit d'auteur, p. 122.

ROUMANIE. — Instruments de musique mécaniques, application de la loi américaine de 1909 aux citoyens roumains, p. 122. — Publications périodiques, Convention de Berne, art. 9, réserve, étude, p. 25.

RUSSIE. — Statistique, p. 155.

S

SAORSTÁT EIREANN. — Loi sur le droit d'auteur, texte, p. 16; ses rapports avec la Convention de Berne, p. 128. — Statistique, p. 152. — Traduction, Convention de Berne, art. 8, réserve, étude, p. 23.

SERBIE-CROATIE-SLOVÉNIE. — Projet de loi sur le droit d'auteur, étude, p. 134. — Traité de commerce avec l'Allemagne, p. 59.

SIAM. — Traité d'amitié, de commerce et de navigation avec la France, p. 45.

SOCIÉTÉS DE PERCEPTION. — France. Capacité d'agir comme partie civile, p. 54.

STATISTIQUE. — Allemagne, p. 145. — Autriche, p. 147. — Belgique, p. 147. —

Bulgarie, p. 147. — Canada, p. 147. — Danemark, p. 148. — Espagne, p. 148. — Estonie, p. 149. — États-Unis, p. 149. — Finlande, p. 150. — France, p. 151. — Grande-Bretagne, p. 151. — Hongrie, p. 152. — Inde britannique, p. 152. — Irlande, p. 152. — Italie, p. 152. — Japon, p. 153. — Luxembourg, p. 153. — Norvège, p. 154. — Palestine, p. 154. — Pays-Bas, p. 154. — Pologne, p. 154. — Russie, p. 155. — Suède, p. 155. — Suisse, p. 155. — Tchécoslovaquie, p. 156.

SUÈDE. — Convention de Berne, ordonnance concernant l'adhésion de l'Estonie, p. 133 ; ordonnance concernant l'adhésion de l'Irlande, p. 134 ; ordonnance portant modification de celle du 30 mai 1919, p. 133.

— Loi portant modification de l'art. 12 de la loi de 1919 sur le droit d'auteur, p. 3. — Publications périodiques, Convention de Berne, art. 9, réserve, étude, p. 25. — Radiophonie, protection insuffisante des auteurs, p. 7. — Statistique, p. 155.

SUISSE. — Statistique, p. 155.

SYNDICATS. — V. Associations.

T

TANTIÈMES. — Action intentée en Autriche aux musiciens d'un orchestre, rejet, p. 117.

TCHÉCOSLOVAQUIE. — Instruments de musique mécaniques, application aux citoyens tchècoslovaques de la loi américaine de 1909, p. 3. — Oeuvres musicales exécutées, sans autorisation, dans un établissement public, responsabilité de l'hôtelier, p. 119. — Protection du droit d'auteur dans les rapports avec les États-Unis, publication du Gouvernement tchècoslovaque, p. 4. — Statistique, p. 156.

TITRE. — Oeuvres tombées dans le domaine public, modification du — original licite, p. 41.

TITRES NOBILIAIRES. — France. Nature du droit, p. 70.

TRADUCTION (DROIT DE). — Estonie, Grèce, Irlande, Italie, Japon, Pays-Bas. Convention de Berne, art. 5, réserve, étude, p. 23.

TRAITÉS. — Traités conclus en matière de propriété littéraire et artistique, tableau complémentaire, p. 60. — Allemagne — Serbie-Croatie-Slovénie. Traité de commerce et de navigation, p. 59. — États-Unis — Roumanie. Instruments de musique mécaniques, application aux Roumains de la loi de 1909, p. 122. — France — Siam. Traité d'amitié, de commerce et de navigation, p. 45. — Grande-Bretagne — Lettonie. Traité de commerce et de navigation, p. 59.

TUNISIE. — Oeuvres d'art appliqués, Convention de Berne, art. 2, réserve, étude, p. 23.

TURQUIE. — Convention de Berne, attitude de la — quant à son accession, p. 128.

— Loi sur la propriété littéraire applicable aux œuvres étrangères, p. 7.

U

UNION INTERNATIONALE. — Pays ayant accepté la Convention de Berne (avec mention des réserves faites), p. 2. — Pays membres de l'Union (avec indication de la date d'accession), p. 1. — L' — au seuil de 1928, p. 5. — Nature juridique de l' —, p. 43. — Résultats atteints et perspective d'avenir, p. 44.

UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES RUSSES. — Droit d'auteur, nouvelle loi soviétique, p. 42, 96. — Oeuvres étrangères, protection sous le régime soviétique, p. 42. — Principes revisés du droit d'auteur, mise en vigueur, p. 110.

UNION SUD-AFRICAINE. — Adhésion à titre de pays contractant, p. 133.

V

VAUNOIS, p. 52, 105.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES ARRÊTS

	Pages		Pages		Pages
1897		1902		1914	
Seine. Tribunal civil, 11 mars . . .	107	France. Cour de cassation, 20 juin . . .	54	Seine. Tribunal civil, 29 janvier . . .	108
Paris. Cour, 16 mars	107				
France. Cour de cassation, 29 avril . .	107	1906		1923	
		Seine. Tribunal civil, 27 juin	54	Seine. Tribunal civil, 6 janvier . . .	70
1898				1925	
France. Cour de cassation, 25 octobre . .	70	Nantes. Tribunal civil, 11 juillet	70	France. Cour de cassation, 7 avril . . .	53

	Pages		Pages		Pages
1926					
Allemagne. Tribunal du Reich, 12 mai	39	France. Cour de cassation, ch. crim., 12 avril	54	Seine. Tribunal civil, 28 novembre	71
Bruxelles. Tribunal, 15 juin	118	Tchécoslovaquie. Cour suprême, 3 juin	119	Seine. Tribunal civil, 21 décembre	108
Allemagne. Tribunal du Reich, 19 octobre	41	France. Cour de cassation, 6 juillet	53	France. Cour de cassation, 28 décembre	54
Seine. Tribunal civil, 1 ^{er} décembre	71	Paris. Cour d'appel, 21 juillet	54		
1927		Paris. Cour d'appel, 27 juillet	70		
Allemagne. Tribunal du Reich, 5 janvier	41	Marseille. Trib. correctionnel, 30 juillet	53		
Berlin. Kammergericht, 5 mars	42	Autriche. Cour suprême, 28 septembre	115		
		Amiens. Cour d'appel, 4 novembre	56		
		Seine. Tribunal civil, 15 novembre	7, 53		
		France. Cour de cassation, ch. crim., 17 novembre	54		
				1928	
				Seine. Tribunal civil, 25 janvier	70
				Nocera Inferiore, 2/3 février	142
				Aix. Cour d'appel, 3 février	53
				Seine. Tribunal civil, 23 juin	108
				Seine. Tribunal civil, 29 juin	108

TABLE DES NOMS DES PARTIES

	Pages		Pages		Pages
Amieux frères	70	Entreprise autrichienne de radio-phonie	116	Moschettino	142
Association tchécoslovaque des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique	119	Ford (Soc. des automobiles)	70	Opinion	108
Ballon	54	Garçon	56	Pairon, Moens et Grond	118
Baumbach (Héritiers)	116	Hautpoul (Comtesse d')	54	Paramount (Soc. franc. des films)	71
Bloc & Feissel	70	Hofmannsthal	39	Perron	56
Borel	108	Juge	70	Pissard	54
Boulenger	108	Lannes	70	Renault (Usines)	70
Boulnois	70	Lauth-Sand	108	Roux	56
Brillat-Savarin	70	Lecocq	54	Sand (Maurice)	107
Brissac	71	Lefebvre	56	Sand (veuves)	107, 108
Camoin	7, 54	Le Lasseur	108	Société des auteurs et compositeurs dramatiques	53
Candide	108	Lemoine & C ^{ie}	53	Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique	54
Caran d'Ache	71	Lherbier	53	Société italienne des auteurs	142
Carapata	71	Lipschutz	108	Syndicat des entrepreneurs de vidange de France	54
Carco	7, 54	Mariéton	107	Syndicat des ouvriers métallurgistes de St-Nazaire	54
Cinquin	54	Mercié	54	Syndicat de la propriété artistique	7, 54
Cossé	71	Mertens	70	Thévenot	54
Donizetti	53	Meuleneere (De) et Siret	118	Vaillant	70
Dudevant-Sand	108	Mongerolle	107		
		Montebello (de)	70		

TABLE BIBLIOGRAPHIQUE

	Pages		Pages		Pages
Allfeld, Philippe. <i>Das Urheberrecht an Werken der Literatur und der Tonkunst</i>	130	Heberlein, Fritz. <i>Das Aufführungsrecht im schweizerischen Bundesgesetz betreffend das Urheberrecht an Werken der Literatur und Kunst</i>	131	Piola Caselli, E. <i>Trattato del diritto di autore e del contratto di edizione</i>	72
Dassonville, J. <i>La question des droits d'auteur dans les patronages, œuvres de jeunesse et édifices du culte</i>	12	Hillig, Curt. <i>385 Gutachten über urheberrechtliche, verlagsrechtliche und verlegerische Fragen</i>	143	Ruffini, Francesco. <i>De la protection internationale des droits sur les œuvres littéraires et artistiques</i>	42
Eisler, Alexandre. <i>Urheber- und Erfinder-, Warenzeichen- und Wettbewerbsrecht (Gewerblicher Rechtschutz)</i>	142	<i>Musique adresses universel</i>	44	Scheringer, Martin Kuno. <i>Das Recht der Neuauflage im Buch- und Kunstverlag</i>	132

LISTE DES DOCUMENTS OFFICIELS

Publiés dans le *Droit d'Auteur* de 1928

Voir la récapitulation intégrale des documents législatifs publiés de 1888 au 15 août 1918 dans le numéro du *Droit d'Auteur* portant cette dernière date. Les pays sont placés par ordre alphabétique.

Convention de Berne revisée de 1908:

— Texte signé à Rome le 2 juin 1928	73
— Vœux adoptés par la Conférence de Rome (1928)	85
— <i>Allemagne</i> . Publications concernant l'adhésion de l'Estonie et de l'État libre d'Irlande à la Convention de Berne revisée du 13 novembre 1908 et au Protocole du 20 mars 1914, additionnel à cette Convention (26 août et 9 novembre 1927)	29
— <i>Australie</i> . Circulaire du Conseil fédéral suisse annonçant aux Gouvernements des Pays unionistes un changement survenu dans la situation de l'Australie au sein de l'Union (27 avril 1928)	57
— <i>Canada</i> . Circulaire du Conseil fédéral suisse annonçant aux Gouvernements des Pays unionistes un changement survenu dans la situation du Canada au sein de l'Union (27 avril 1928)	57
— <i>Finlande</i> . Adhésion, sous une réserve, à la Convention de Berne revisée du 13 novembre 1908 et au Protocole du 20 mars 1914, additionnel à cette Convention (1 ^{er} avril 1928)	45, 58
— <i>Grande-Bretagne</i> . Ordonnance concernant l'adhésion de l'Estonie à la Convention de Berne revisée (3 novembre 1927)	2
Ordonnance concernant l'adhésion de la Finlande à la Convention de Berne revisée (7 mai 1928)	109
— <i>Inde britannique</i> . Circulaire du Conseil fédéral suisse annonçant aux Gouvernements des Pays unionistes un changement survenu dans la situation de l'Inde au sein de l'Union (5 mai 1928)	58
— <i>Nouvelle-Zélande</i> . Circulaire du Conseil fédéral suisse annonçant aux Gouvernements des Pays unionistes un changement survenu dans la situation de la Nouvelle-Zélande au sein de l'Union (10 mai 1928)	78
— <i>Suède</i> . Ordonnance royale concernant l'adhésion de l'Estonie à la Convention de Berne revisée (2 septembre 1927)	133
Ordonnance royale concernant l'adhésion de l'État libre d'Irlande à la Convention de Berne revisée (11 novembre 1927)	134
— <i>Union Sud-Africaine</i> . Circulaire du Conseil fédéral suisse annonçant aux Pays unionistes un changement survenu dans la situation de l'Union Sud-Africaine au sein de l'Union (19 octobre 1928)	133

Protocole de 1914 additionnel à la Convention de Berne revisée:

— Adhésion: <i>Finlande</i> (1 ^{er} avril 1928)	45, 58
--	--------

Allemagne. — <i>Droit conventionnel</i> . Publications concernant l'adhésion de l'Estonie et de l'Etat libre d'Irlande à la Convention de Berne revisée du 13 novembre 1908 et au Protocole du 20 mars 1914, additionnel à cette Convention (26 août et 9 novembre 1927)	29
— Traité de commerce et de navigation avec la Serbie-Croatie-Slovénie (6 décembre 1927)	59

Pages		Pages
	Australie. — <i>Droit conventionnel</i> . Circulaire du Conseil fédéral suisse annonçant aux Gouvernements des Pays unionistes un changement survenu dans la situation de l'Australie au sein de l'Union (27 avril 1928)	57
	Canada. — <i>Droit conventionnel</i> . Circulaire du Conseil fédéral suisse annonçant aux Gouvernements des Pays unionistes un changement survenu dans la situation du Canada au sein de l'Union (27 avril 1928)	57
	États-Unis. — 1 ^o <i>Législation intérieure</i> . Loi destinée à amender les articles 57 et 61 de la loi du 4 mars 1909 modifiant et codifiant les lois concernant le droit d'auteur (23 mai 1928)	122
	— 2 ^o <i>Droit conventionnel</i> . Proclamation du Président des États-Unis de l'Amérique du Nord concernant l'application des dispositions de la loi du 4 mars 1909, y compris celles qui visent le contrôle des instruments de musique mécaniques, aux citoyens tchécoslovaques	3
	— Proclamation du Président des États-Unis de l'Amérique du Nord concernant l'application des dispositions de la loi du 4 mars 1909, y compris celles qui visent le contrôle des instruments de musique mécaniques, aux citoyens roumains (14 mai 1928)	122
	Finlande. — 1 ^o <i>Législation intérieure</i> . Loi concernant le droit d'auteur sur les productions de l'esprit (3 juin 1927)	29
	— Loi concernant le droit sur les images photographiques (3 juin 1927)	33
	— Décret relatif à l'application aux œuvres protégées par la Convention de Berne revisée en 1908 des lois concernant le droit d'auteur sur les productions de l'esprit et le droit sur les œuvres photographiques (24 février 1928)	58
	— Décret relatif à l'accession de la Finlande à la Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques (30 mars 1928)	121
	— 2 ^o <i>Droit conventionnel</i> . Adhésion, sous une réserve, à la Convention de Berne revisée du 13 novembre 1908 et au Protocole du 20 mars 1914, additionnel à cette Convention (1 ^{er} avril 1928)	45, 58
	France. — <i>Droit conventionnel</i> . Traité d'amitié, de commerce et de navigation avec le Siam (14 février 1925)	45
	Grande-Bretagne. — <i>Droit conventionnel</i> . Ordonnance concernant l'adhésion de l'Estonie à la Convention de Berne revisée (3 novembre 1927)	2
	— Traité de commerce et de navigation avec la Lettonie (22 juin 1923)	59
	— Ordonnance concernant l'adhésion de la Finlande à la Convention de Berne revisée (7 mai 1928)	109

Pages		Pages
110	Hongrie. — <i>Législation intérieure.</i> Loi X de 1928 réglant certaines questions de justice pénale. Disposition intéressante le droit d'auteur	16
58	Inde britannique. — <i>Droit conventionnel.</i> Circulaire du Conseil fédéral suisse annonçant aux Gouvernements des Pays unionistes un changement survenu dans la situation de l'Inde au sein de l'Union (5 mai 1928)	59
13	Italie. — <i>Législation intérieure.</i> Convention du 6 novembre 1926 passée entre le Ministère des Finances et la Société des auteurs pour la perception du droit établi par l'article 34 du décret royal n° 1950, du 7 novembre 1925, et par le règlement approuvé par le décret royal n° 1369, du 15 juillet 1926	
14	— Décret-loi royal rendant exécutoire la Convention passée le 6 novembre 1926 avec la Société italienne des auteurs (n° 2202, du 19 décembre 1926)	
15	— Décret royal portant prorogation de la date de l'application du droit dû à l'Etat sur les œuvres lyriques et dramatiques tombées dans le domaine public (n° 1961, du 14 novembre 1926)	
15	— Circulaire du Ministère des Finances concernant la perception du droit dû à l'Etat sur les œuvres lyriques et dramatiques tombées dans le domaine public (n° 40 066, du 8 février 1927)	
45	— Décret-loi royal prorogeant le délai pour la demande de réacquisition des droits d'auteur (23 octobre 1927)	
59	Irlande (État libre d'). — (V. sous Saorstát Eireann.)	
78	Lettonie. — <i>Droit conventionnel.</i> Traité de commerce et de navigation avec la Grande-Bretagne (22 juin 1923)	
78, 85, 97	Nouvelle-Zélande. — <i>Droit conventionnel.</i> Circulaire du Conseil fédéral suisse annonçant aux Pays unionistes un changement survenu dans la situation de la Nouvelle-Zélande au sein de l'Union (10 mai 1928)	
78	Portugal. — <i>Législation intérieure.</i> Loi sur la propriété littéraire, scientifique et artistique (27 mai 1927)	
58	Saorstát Eireann. — <i>Législation intérieure.</i> Loi concernant la délivrance des brevets d'invention, l'enregistrement des dessins et marques de fabrique et la définition de la protection du droit d'auteur (n° 16, du 20 mai 1927)	16
13	Serbie-Croatie-Slovénie. — <i>Droit conventionnel.</i> Traité de commerce et de navigation avec l'Allemagne (6 décembre 1927)	59
13	Siam. — <i>Droit conventionnel.</i> Traité d'amitié, de commerce et de navigation avec la France (14 février 1925)	45
13	Suède. — 1 ^o <i>Législation intérieure.</i> Loi portant modification de l'article 12 de la loi du 30 mai 1919 (n° 381) concernant le droit sur les œuvres littéraires et musicales (18 mars 1927)	3
14	— Ordonnance royale portant modification à la teneur de l'article 2 de l'ordonnance du 30 mai 1919 (n° 384) relative à l'adhésion de la Suède à la Convention de Berne revisée (3 octobre 1927)	133
15	— 2 ^o <i>Droit conventionnel.</i> Ordonnance royale concernant l'adhésion de l'Estonie à la Convention de Berne revisée (2 septembre 1927)	133
15	— Ordonnance royale concernant l'adhésion de l'État libre d'Irlande à la Convention de Berne revisée (11 novembre 1927)	134
45	Tchécoslovaquie. — <i>Droit conventionnel.</i> Publication du Gouvernement tchécoslovaque concernant la protection du droit d'auteur dans les rapports avec les États-Unis d'Amérique	4
59	Union des Républiques socialistes soviétiques russes. — <i>Législation intérieure.</i> I. Ordonnance concernant la mise en vigueur des principes revisés du droit d'auteur (16 mai 1928). II. Principes du droit d'auteur (16 mai 1928)	110
78	Union Sud-Africaine. — <i>Droit conventionnel.</i> Circulaire du Conseil fédéral suisse annonçant aux Pays unionistes un changement survenu dans la situation de l'Union Sud-Africaine au sein de l'Union (19 octobre 1928)	133

